

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**Réunion du lundi 10 mai 1999**  
**Séance de travail**

**Présents:** Mmes BOITEL, BOULANGER, FAUCHER, Mlle PICKERING,  
MM DOUET, GELPEROWIC, GROSSET, MAQUET, NORMAND, PICOU.

**Absent non excusé :** M. HARMSWORTH

**Secrétaire de séance:** Mme FAUCHER.

**A l'ordre du jour :**

**LE GROUPE SCOLAIRE :**

Choix du lieu d'implantation :

Il avait été initialement prévu d'acheter le terrain faisant face à la maison des loisirs appartenant à M. RODIER.

Par la suite, Madame SABLIERE se trouve venderesse de sa propriété au centre du village, ce site est nettement plus intéressant pour plusieurs raisons,

- Aucune création de voirie coûteuse,
- Parc déjà paysagé,
  - Possibilité d'aménagement de la maison existante pour la cantine, la bibliothèque et un bureau pour les institutrices,
- Il serait beaucoup plus agréable pour tous, que les enfants vivent au centre du village.

L'achat du terrain est bien sûr conditionné à l'obtention des subventions du Conseil Général et de la D.G.E. Pour la construction de l'ensemble scolaire, le financement se fera aussi avec des subventions et la vente du terrain potager appartenant à la commune près de la petite école.

La petite école serait transformée en appartements et ces loyers couvriraient les intérêts des emprunts.

M. et Mme BOITEL ont fait un courrier à la Mairie indiquant leur souhait d'acquérir le jardin potager qui sera mis en vente.

La séance est levée à 22 h 30.